

5èmes Assises Régionales des Représentants des Usagers

# La prévention, un droit pour tous : Agir en tant que Représentant des Usagers

---



---

**Mardi 28 Avril 2026**  
**Hôtel Mercure Nancy Centre Gare**  
**11 rue Raymond Poincaré à Nancy**



Organisés en partenariat avec :







## EDITO

À l'heure où notre système de santé est confronté à des défis majeurs – vieillissement de la population, inégalités sociales et territoriales de santé, tension sur les ressources – la question de la prévention s'impose plus que jamais comme un enjeu central.

Pourtant, la prévention reste encore trop souvent le parent pauvre des politiques publiques de santé, alors même qu'elle constitue un levier essentiel pour améliorer durablement l'état de santé de la population et réduire les inégalités.

C'est dans ce contexte que les membres du Comité de Pilotage, regroupant la CRSA Grand Est, l'ARS Grand Est, France Assos Santé Grand Est et des représentants des usagers de la région, ont fait le choix, pour cette cinquième édition des Assises régionales des Représentants des Usagers, de placer au cœur des échanges la thématique :

**« La prévention, un droit pour tous : agir en tant que Représentants des Usagers ».**

Car oui, la prévention n'est pas seulement une politique publique :

- c'est un droit fondamental des usagers,
- et un enjeu de justice sociale,
- qui doit être garanti à chacun, sur tous les territoires.

Au cours de cette journée, qui a réuni 66 participants, représentants des usagers, professionnels et acteurs institutionnels ont pu croiser leurs regards, partager leurs expériences et faire émerger des pistes d'action concrètes.

Un constat s'impose : **les Représentants des Usagers ont toute leur place pour agir en matière de prévention.**

Par leur proximité avec les usagers, leur capacité à faire remonter les besoins, à interpeller les institutions et à co-construire des réponses adaptées, les RU sont des acteurs incontournables de la démocratie en santé.

Les témoignages présentés lors de ces Assises ont montré que, sur le terrain, des actions existent déjà. Elles sont souvent modestes, mais toujours essentielles. Elles démontrent qu'il est possible d'agir, à tous les niveaux, pour rendre la prévention plus accessible, plus lisible et plus efficace.

Ces Assises réaffirment ainsi une conviction forte de France Assos Santé : **la transformation de notre système de santé ne pourra se faire sans les usagers.**

Renforcer la prévention, c'est aussi renforcer la démocratie en santé.

C'est donner toute sa place à la parole des usagers.

C'est reconnaître leur capacité à être non seulement des témoins, mais aussi des acteurs du changement.

Ce document de synthèse prolonge les échanges de cette journée. Il vise à en partager les principaux enseignements et à nourrir, au-delà de cet événement, une dynamique collective au service de la santé de toutes et tous.

**Plus que jamais, il nous appartient désormais de transformer ces réflexions en actions concrètes.**





# OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

- **Echanger** avec d'autres RU et acteurs de la démocratie en santé.
- Comprendre **les enjeux actuels de la prévention**.
- **Partager vos expériences et vos idées** pour renforcer la place des usagers dans les actions de prévention.

# PROGRAMME DE LA JOURNÉE

**9h30 - 9h45**

## INTRODUCTION

**Laurent DAL MAS** - Directeur de la direction de la Santé Publique à l'Agence Régionale de la Santé Grand Est

**Daniel FONTAINE** - Vice-Président de France Assos Santé Grand Est

**9h45 - 11h15**

## REGARDS CROISÉS

*COMPRENDRE LA PRÉVENTION : FONDEMENTS, NIVEAUX ET ENJEUX ACTUELS*

**Pr Cédric BAUMANN** - Directeur de l'Ecole de santé publique à la Faculté de Médecine, Maïeutique et Métiers de la Santé

**Justine SCHWEICH** - Vice-Présidente de la Société Française de Santé Publique

**11h30 - 12h30**

## ATELIER PARTICIPATIF

*EN TANT QUE RU, COMMENT JE PEUX ÊTRE ACTEUR DE LA PRÉVENTION DANS MON MANDAT ?*

**Equipe de France Assos Santé Grand Est**

**14h00 - 15h30**

## TABLE RONDE

*RETOUR D'EXPÉRIENCES, D'INITIATIVES OU DE PROJETS EN LIEN AVEC LA PRÉVENTION DE LA PART DE RU*

**Laurent BRUMBT** - Représentant des Usagers à la Clinique Jeanne d'Arc de Lunéville

**Danièle URIOT et Alain MERGER** - Représentants des Usagers à l'Hôpital de Château-Salins

**Georgette BACCOUCHE, Jean-François LESNE et Myriam LALO** - Représentants des Usagers et Chargée des relations avec les usagers aux Hôpitaux du Massif des Vosges

**15h45 - 16h15**

## OUVERTURE

*EN TANT QUE RU, QUE VAIS-JE METTRE EN PLACE DEMAIN ?*

**Marjorie VAUTRIN** - Chargée de mission à France Assos Santé Grand Est

**16h15 - 16h30**

## CONCLUSION

**Esther MUNERELLE** - Coordinatrice régionale de France Assos Santé Grand Est

# INTRODUCTION

**M. Daniel FONTAINE**

Vice-Président de France Assos Santé Grand Est

**M. Laurent DAL MAS**

Directeur de la direction de la Santé Publique à l'Agence Régionale de la Santé Grand Est

Les Assises régionales des Représentants des Usagers du Grand Est ont été ouvertes par **M. Laurent DAL MAS**, Directeur de la Direction de la Santé Publique de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, et **M. Daniel FONTAINE**, Vice-président de France Assos Santé Grand Est.

En préambule, M. Daniel FONTAINE a excusé l'absence du Président régional de France Assos Santé, M. Jean-Michel MEYER, ainsi que celle des représentants de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), réunis en séance plénière le même jour. Il a remercié l'ensemble des participants pour leur présence et souligné l'importance du thème retenu cette année : « **La prévention, un droit pour tous : agir en tant que Représentants des Usagers** ».

Les deux intervenants ont rappelé que la prévention constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour notre système de santé. Alors que celui-ci est historiquement organisé autour du soin et de la prise en charge curative, il apparaît indispensable de renforcer les actions permettant d'agir en amont des maladies, mais également tout au long des parcours de santé.

M. DAL MAS a rappelé que le Grand Est fait face à des défis importants, notamment en matière d'inégalités territoriales et sociales de santé, de maladies chroniques et d'accès aux soins. Dans ce contexte, la prévention représente un levier essentiel pour améliorer durablement l'état de santé de la population et réduire ces inégalités.

Les interventions ont également mis en lumière **le rôle fondamental des Représentants des Usagers** dans cette dynamique. Présents au sein des commissions des usagers, conseils territoriaux de santé, conférences et autres instances de démocratie en santé, les RU contribuent à porter la parole des usagers, à faire émerger leurs besoins et à améliorer concrètement les réponses qui leur sont apportées. Ils sont ainsi appelés à jouer un rôle croissant dans les actions de prévention et de promotion de la santé.

Enfin, les participants ont été invités à profiter pleinement de cette journée d'échanges, de réflexion et de partage d'expériences afin de renforcer leur compréhension des enjeux de prévention et d'identifier les actions qu'ils peuvent porter dans le cadre de leurs mandats. L'ambition affichée était claire : **faire des Représentants des Usagers des acteurs pleinement engagés dans la construction d'une prévention plus proche des besoins des populations et plus efficace sur les territoires.**



# REGARDS CROISÉS

## COMPRENDRE LA PRÉVENTION : FONDEMENTS, NIVEAUX ET ENJEUX ACTUELS



**Mme Justine SCHWEICH**

Vice-Présidente de la Société Française de Santé Publique



**Pr Cédric BAUMANN**

Directeur de l'Ecole de santé publique à la Faculté de Médecine, Maïeutique et Métiers de la Santé



### Pourquoi la prévention reste-t-elle perçue comme secondaire par rapport aux soins curatifs ?

Les échanges ont d'abord mis en lumière un paradoxe : bien que la prévention soit aujourd'hui largement reconnue comme essentielle, elle reste encore moins visible et moins priorisée que le soin curatif.

Cette situation s'explique en grande partie par l'histoire du système de santé français, construit autour du financement et de l'organisation des soins.

La prévention apparaît ainsi souvent comme secondaire, car :

- ses effets sont moins visibles et différés dans le temps,
- elle est parfois cantonnée à des actions médicalisées (dépistage, vaccination),
- et elle reste moins valorisée dans les arbitrages budgétaires.



### Points de vigilance

Il ne s'agit pas d'opposer prévention et soin, mais de les considérer comme complémentaires dans un continuum de santé.



### Quelle place la prévention occupe-t-elle aujourd'hui dans les politiques de santé publique, et comment la renforcer ?

Les intervenants ont rappelé que la prévention est désormais inscrite dans de nombreuses politiques publiques, à travers des plans nationaux et régionaux.

Cependant, ces politiques restent souvent fragmentées (en silos), centrées sur des thématiques ou des publics spécifiques, et, insuffisamment articulées entre elles.

Pour renforcer la prévention, plusieurs leviers ont été identifiés :

- élargir l'approche vers la promotion de la santé,
- agir sur l'ensemble des déterminants de santé (conditions de vie, environnement, accès aux droits),
- développer des politiques intégrées :
- « la santé dans toutes les politiques ».

Cette approche implique également :

- une action intersectorielle,
- la prise en compte des contextes locaux,
- et une meilleure coordination des acteurs.



## ➤ Pouvez-vous illustrer ces leviers par une action qui a fait ses preuves ?

L'exemple de la lutte contre le tabagisme a été présenté comme une illustration concrète d'une stratégie de prévention efficace.

Son efficacité repose sur une approche globale et combinée, associant :

- campagnes d'information,
- mesures législatives,
- fiscalité,
- actions de dépistage et d'accompagnement.

### 📌 Enseignement clé

Une action de prévention est efficace lorsqu'elle agit simultanément à plusieurs niveaux.  
 À l'inverse, les actions isolées sont souvent peu impactantes.

## ➤ Quels sont les priorités et défis en matière de prévention dans le Grand Est ?

Les intervenants ont rappelé que les politiques régionales, notamment via les Contrats Locaux de Santé (CLS), constituent un levier important pour décliner la prévention au plus près des territoires.

Toutefois, plusieurs limites ont été identifiées :

- une participation encore insuffisante des habitants et des RU,
- des financements souvent contraints,
- une difficulté à articuler les dispositifs entre eux.

### 👉 Le principal enjeu identifié est celui de :

la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, qui restent marquées et persistantes.

## ➤ Quels sont les défis majeurs actuels qui transforment la prévention ?

Plusieurs enjeux majeurs ont été mis en avant :

### • Les inégalités sociales de santé :

Elles constituent un défi central et multidimensionnel (sanitaire, social, économique, démocratique).

### • Le numérique et l'accès à l'information

Le développement du numérique offre de nouvelles opportunités :

- accès rapide à l'information,
- communautés de patients,
- outils de prévention.

Mais il comporte aussi des risques :

- désinformation,
- surcharge d'informations,
- inégalités d'accès.

### 👉 Cela renforce l'importance d'un enjeu clé :

la littératie en santé, c'est-à-dire la capacité des citoyens à comprendre et utiliser les informations pour faire des choix éclairés.



## ➤ Quelle place pour les Représentants des Usagers dans la prévention ?

Un consensus fort s'est dégagé sur le rôle central des RU, identifiés comme :

- relais d'information, capables de traduire et rendre accessibles les messages,
- capteurs du terrain, en prise directe avec les besoins des usagers,
- acteurs opérationnels, impliqués dans des actions concrètes.

**Les intervenants ont souligné que :** sans les RU, de nombreuses actions de prévention ne toucheraient pas les publics concernés ou ne seraient pas adaptées.

Leur valeur repose notamment sur :

- leurs savoirs expérientiels,
- leur proximité avec les publics,
- leur capacité à co-construire des réponses adaptées.

## ➤ Comment imaginer la prévention de demain ?

Les intervenants ont esquissé les grandes évolutions à venir :

- une prévention plus participative,
- une prévention plus territorialisée,
- une prévention plus proche des besoins réels des populations.

Cela suppose :

- un décloisonnement des politiques publiques,
- une meilleure prise en compte de la parole des usagers,
- et un renforcement de la démocratie en santé.

**La prévention efficace est celle qui se construit avec les usagers, au plus près du terrain.**

### 📌 Éléments à retenir

- **La prévention ne se limite pas à éviter la maladie :** elle agit avant, pendant et après la maladie à travers les préventions primaire, secondaire et tertiaire.
- **La santé ne dépend pas uniquement des soins :** les conditions de vie, l'environnement, le logement, le niveau de revenu, l'éducation ou encore les liens sociaux influencent fortement l'état de santé des populations.
- **Le système de santé français reste encore largement centré sur le curatif,** même si les politiques publiques reconnaissent désormais la nécessité d'un véritable « virage préventif ».
- **La prévention est plus efficace lorsqu'elle mobilise plusieurs leviers simultanément.** L'exemple de la lutte contre le tabagisme montre que l'association de campagnes d'information, de mesures réglementaires, de fiscalité et d'accompagnement produit des résultats durables.
- **La réduction des inégalités sociales et territoriales de santé constitue l'un des principaux défis actuels** de la prévention et de la promotion de la santé.
- **La littératie en santé est un enjeu majeur :** face à la multiplication des informations disponibles, les citoyens doivent être accompagnés pour accéder à une information fiable, la comprendre, l'analyser et l'utiliser dans leurs décisions de santé.
- **Les Représentants des Usagers sont des acteurs de prévention à part entière.** Ils jouent un rôle de relais d'information, de capteurs des besoins du terrain et de porteurs d'actions concrètes au plus près des usagers.
- **La prévention de demain devra être plus participative, plus territorialisée et davantage construite avec les citoyens et les usagers,** afin de répondre au plus près des besoins des populations.



# ATELIER PARTICIPATIF

## EN TANT QUE RU, COMMENT JE PEUX ÊTRE ACTEUR DE LA PRÉVENTION DANS MON MANDAT ?


**Mme Marjorie VAUTRIN**

 Chargée de mission à France Assos Santé  
Grand Est

**M. Benoit FAVERGE**

 Chargé de mission à France Assos Santé Grand  
Est


### En tant que RU, comment je peux être acteur de la prévention dans mon mandat ?



#### **Informar, sensibiliser et rendre les messages accessibles**

La fonction d'information apparaît comme l'un des principaux rôles des RU en matière de prévention. Les participants ont souligné l'importance de relayer les campagnes nationales et locales (Mois sans tabac, Octobre Rose, Mars Bleu, Semaine de la sécurité des patients, Journée européenne des droits en santé, etc.), de participer à des événements thématiques et de diffuser une information compréhensible pour tous.

Les RU ont également insisté sur la nécessité de :

- vulgariser les documents et les messages de santé ;
- rendre l'information plus accessible ;
- expliquer les dispositifs existants ;
- dédramatiser certains sujets de prévention ;
- soutenir le développement de la littératie en santé.



#### **Être à l'écoute et accompagner les usagers**

Les cartes mentales mettent en évidence le rôle du RU comme interlocuteur privilégié des usagers. Les permanences, les rencontres individuelles, les groupes de parole ou encore les échanges avec les patients et leurs proches ont été identifiés comme des moyens concrets de prévenir les difficultés et de mieux prendre en compte les besoins exprimés.

Les participants ont notamment évoqué :

- l'écoute des usagers et des aidants ;
- l'accompagnement des patients dans leur parcours ;
- le recueil de leurs attentes et de leurs difficultés ;
- la diffusion d'informations sur les droits des usagers, les directives anticipées ou les ressources existantes.



#### **Participer aux instances et contribuer à l'amélioration de la qualité**

Les RU ont rappelé leur rôle dans les différentes instances de démocratie en santé et de qualité des établissements. Les commissions des usagers (CDU), comités d'éthique, groupes de travail, commissions spécialisées (CLAN, CLIN, commissions des chutes, CREX, etc.) constituent autant de lieux où les RU peuvent porter des actions de prévention.

Les participants considèrent que leur présence permet notamment de :

- signaler les difficultés rencontrées par les usagers ;
- participer à l'élaboration d'actions correctrices ;
- contribuer à la prévention des risques associés aux soins ;
- promouvoir la bientraitance ;
- améliorer l'information et les parcours des patients.



### **Développer des actions concrètes de prévention**

De nombreux groupes ont cité des exemples d'actions pouvant être portées ou soutenues par les RU :

- participation aux campagnes de vaccination ;
- sensibilisation à la nutrition et à l'activité physique ;
- prévention des addictions ;
- promotion du dépistage ;
- actions autour de l'hygiène, de la sécurité des patients ou de la prévention des chutes ;
- accompagnement des personnes atteintes de maladies chroniques ;
- participation à l'éducation thérapeutique du patient.

Les participants ont souligné que les RU peuvent être force de proposition pour initier de nouvelles actions et favoriser leur adaptation aux besoins des usagers.



### **Renforcer les partenariats et le travail en réseau**

Plusieurs groupes ont mis en avant l'importance du travail collectif. Les RU ont identifié de nombreux partenaires avec lesquels développer des actions communes : associations, établissements de santé, CPTS, collectivités, maisons des usagers, organismes de protection sociale, instituts de formation ou encore professionnels de santé.

Le renforcement des liens entre la ville et l'hôpital, entre les associations et les établissements, ainsi qu'entre les RU eux-mêmes, est apparu comme un levier important pour développer une prévention plus cohérente et plus efficace.



### **Porter la voix des usagers et exercer un rôle de plaidoyer**

Au-delà des actions de terrain, les participants ont également souligné la dimension politique de leur mandat. Les RU peuvent contribuer à faire évoluer les pratiques et les organisations en portant les préoccupations des usagers auprès des décideurs.

Cette fonction de plaidoyer peut concerner :

- l'amélioration des conditions d'accueil ;
- l'accès à l'information ;
- l'accessibilité financière de certains services ;
- la qualité de vie à l'hôpital ;
- les enjeux environnementaux et de santé ;
- la reconnaissance de la place des RU dans le système de santé.



### **Enseignement principal**

Les échanges ont permis de faire émerger un constat partagé : **les Représentants des Usagers sont déjà des acteurs de prévention, souvent sans l'identifier comme tel.** À travers l'information, l'écoute, la participation aux instances, l'animation d'actions collectives, le travail en réseau ou encore le plaidoyer, les RU contribuent quotidiennement à promouvoir la santé, prévenir les risques et améliorer les parcours des usagers.

L'atelier a ainsi permis de mettre en évidence que la prévention ne constitue pas une mission supplémentaire pour les RU, mais bien une dimension transversale qui peut s'inscrire dans l'ensemble de leurs mandats et de leurs actions.

# TABLE RONDE

## RETOUR D'EXPÉRIENCES, D'INITIATIVES OU DE PROJETS EN LIEN AVEC LA PRÉVENTION DE LA PART DE RU


**M. Laurent BRUMBT**

Représentant des Usagers à la Clinique Jeanne d'Arc de Lunéville  
Ligue contre le cancer 54


**Mme Danièle URIOT**

Représentante des Usagers à l'Hôpital de Château-Salins  
Que Choisir Ensemble Nancy et ses environs


**M. Alain MERGER**

Représentant des Usagers à l'Hôpital de Château-Salins  
VMEH 54


**Mme Georgette BACCOUCHE**

Représentante des Usagers aux Hôpitaux du Massif des Vosges  
ASP Accompagner


**M. Jean-François LESNE**

Représentant des Usagers aux Hôpitaux du Massif des Vosges  
VMEH 88


**Mme Myriam LALO**

Chargée des relations avec les usagers aux Hôpitaux du Massif des Vosges

La table ronde de l'après-midi a permis de mettre en lumière trois initiatives très différentes, portées par des Représentants des Usagers et leurs partenaires, démontrant la diversité des actions pouvant être menées en matière de prévention. Les échanges ont été structurés autour d'une série de questions communes afin d'identifier les facteurs de réussite, les difficultés rencontrées et les enseignements transférables à d'autres territoires.



### Pouvez-vous présenter votre action de prévention en quelques mots ?

**Clinique Jeanne d'Arc de Lunéville**

M. Laurent BRUMBT a présenté l'action « Les Petits Détectives de la Clinique Jeanne d'Arc », destinée à des élèves de CM1-CM2. L'objectif était de sensibiliser les enfants à l'environnement hospitalier, à la sécurité des soins, à l'hygiène et aux gestes qui protègent la santé, à travers une approche ludique et participative.

**Hôpital de Château-Salins**

Mme Danièle URIOT et M. Alain MERGER ont présenté une action réalisée à l'occasion des Journées Européennes des Droits en Santé : un mur d'expression permettant aux patients, visiteurs et professionnels de réagir librement à la question : « Droits des usagers, qu'est-ce que cela vous inspire ? ». L'objectif était de mieux appréhender la connaissance des droits des usagers, des RU et de la CDU.

**Hôpitaux du Massif des Vosges**

Mme Myriam LALO, Mme Georgette BACCOUCHE et M. Jean-François LESNE ont présenté une journée intitulée « Le droit à la prévention », organisée dans le cadre des JEDS. Plusieurs stands étaient proposés afin d'illustrer les différents niveaux de prévention : activité physique, dépistages, éducation thérapeutique et soins palliatifs.



## Comment est née cette initiative ?

### **Clinique Jeanne d'Arc de Lunéville**

L'action est née d'une réflexion menée au sein de la CDU sur la promotion de la sécurité des soins et de la volonté de sensibiliser les futurs usagers du système de santé. L'équipe a également souhaité s'appuyer sur les actions réalisées lors de la Semaine de la Sécurité des Patients.

### **Hôpital de Château-Salins**

Le projet est issu des enquêtes de satisfaction réalisées par les RU auprès des patients. Ces enquêtes ont montré une méconnaissance importante des droits des usagers, du rôle des RU et de la CDU, aussi bien chez les patients que chez les professionnels. La CDU a alors décidé de profiter des JEDS pour approfondir cette question.

### **Hôpitaux du Massif des Vosges**

L'initiative est née de la participation des RU aux « cafés méthodo » organisés par France Assos Santé Grand Est dans le cadre des JEDS 2024. Le thème proposé, centré sur la prévention, a été décliné autour des quatre niveaux de prévention afin de construire une action concrète et visible auprès du grand public.



## Quels partenariats ont été essentiels ?

### **Clinique Jeanne d'Arc de Lunéville**

Le projet a reposé sur une collaboration étroite entre la CDU, la direction de l'établissement, les équipes soignantes, les écoles participantes et France Assos Santé. Les enseignants ont joué un rôle déterminant dans la préparation pédagogique des interventions.

### **Hôpital de Château-Salins**

Le partenariat avec la direction, la responsable qualité et les équipes de l'établissement a été essentiel. Les RU ont également souligné l'appui apporté par France Assos Santé Grand Est à travers ses outils et ses webinaires.

### **Hôpitaux du Massif des Vosges**

L'action a mobilisé de nombreux partenaires : Club Cœur et Santé, Ligue contre le Cancer, CPAM, association Engrenage, patiente partenaire en diabétologie, équipe mobile de soins palliatifs, professionnels de l'activité physique adaptée et plusieurs associations locales.

## Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

### **Clinique Jeanne d'Arc de Lunéville**

Les principales difficultés ont concerné la mobilisation du temps, des ressources humaines et l'adaptation de messages complexes à un jeune public. Une organisation collective et des outils pédagogiques adaptés ont permis de les surmonter.

### **Hôpital de Château-Salins**

Les intervenants ont indiqué n'avoir rencontré que peu de difficultés, grâce à l'implication de l'établissement et au choix d'un lieu stratégique très fréquenté.

### **Hôpitaux du Massif des Vosges**

Le projet a d'abord été confronté aux contraintes du plan Vigipirate, qui ont nécessité des adaptations organisationnelles. Une météo défavorable le jour de l'événement ainsi qu'une communication externe limitée ont également constitué des défis.

## Quels sont les résultats obtenus ?

### *Clinique Jeanne d'Arc de Lunéville*

L'action a permis de réduire l'appréhension des enfants vis-à-vis de l'hôpital, de renforcer leurs connaissances en matière de prévention et de valoriser la clinique auprès du territoire. Elle a également obtenu une reconnaissance régionale à travers un prix décerné par France Assos Santé.

### *Hôpital de Château-Salins*

Le mur d'expression a recueilli 137 contributions et confirmé la faible connaissance des droits des usagers, des RU et de la CDU. Les résultats ont conduit à la rédaction d'un document spécifique sur les droits des usagers et à une réflexion approfondie en CDU.

### *Hôpitaux du Massif des Vosges*

L'événement a favorisé les échanges avec les usagers autour de la prévention, mis en valeur les partenaires mobilisés et permis d'identifier les thèmes jugés prioritaires par les participants : activité physique, alimentation, hygiène, bienveillance et dépistages. L'action a été reconduite dans d'autres établissements du groupe.

## Quelles leçons tirez-vous de cette expérience ?

### *Clinique Jeanne d'Arc de Lunéville*

Les intervenants ont insisté sur l'importance de la coopération entre RU, établissements et partenaires éducatifs. Ils ont également souligné la nécessité d'adapter les outils au public visé et d'évaluer les actions menées.

### *Hôpital de Château-Salins*

L'expérience a montré qu'une action simple, peu coûteuse et centrée sur les échanges directs peut produire des résultats significatifs. Les RU ont insisté sur l'importance de bien préparer le projet et d'anticiper l'exploitation des résultats.

### *Hôpitaux du Massif des Vosges*

Les porteurs du projet souhaitent renforcer la communication, élargir les partenariats et mieux faire connaître les RU auprès des usagers. Ils soulignent également l'intérêt de ces opérations pour susciter de nouvelles vocations associatives et de futurs RU.

## Quelles sont les conditions nécessaires pour qu'un RU puisse mener des actions efficaces ?

Les trois projets convergent vers plusieurs facteurs de réussite :

- un soutien fort de la direction et des équipes de l'établissement ;
- l'existence de partenariats solides ;
- des moyens logistiques adaptés ;
- une bonne connaissance des besoins des usagers ;
- des compétences en communication et en conduite de projet ;
- une forte implication des RU eux-mêmes.



## ➤ Les actions sont-elles transposables ailleurs ?

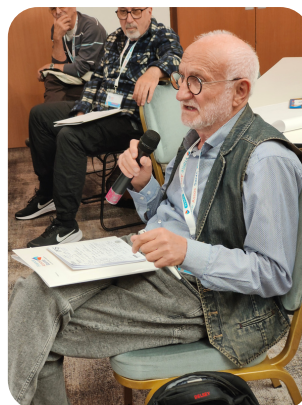
Les trois équipes estiment que leurs initiatives peuvent être reproduites dans d'autres établissements ou territoires.

Les conseils formulés aux RU souhaitant se lancer sont :

- commencer par une action simple et réaliste ;
- s'appuyer sur les ressources existantes ;
- associer les partenaires dès le départ ;
- prévoir un plan de communication ;
- anticiper l'évaluation et la valorisation des résultats ;
- rester au plus près des besoins exprimés par les usagers.

### 📌 Message clé de la table ronde

Les Représentants des Usagers disposent d'une réelle capacité d'initiative en matière de prévention. Avec peu de moyens mais beaucoup d'engagement, ils peuvent construire des actions concrètes, mobiliser des partenaires et contribuer directement à améliorer la santé et l'information des usagers.





# OUVERTURE

## EN TANT QUE RU, QUE VAIS-JE METTRE EN PLACE DEMAIN ?


**Mme Marjorie VAUTRIN**

Chargée de mission à France Assos Santé Grand Est

En conclusion de cette journée consacrée à la prévention, les participants ont été invités à se projeter dans l'action à partir de la question : « *En tant que RU, que vais-je mettre en place demain ?* »

Si les réponses ont été diverses, un constat fort s'est dégagé des échanges de la journée : les Représentants des Usagers sont déjà des acteurs de prévention et disposent de nombreux leviers d'action, quel que soit leur mandat ou l'instance dans laquelle ils siègent.



### **Mieux informer les usagers et promouvoir leurs droits**

L'une des premières actions identifiées consiste à renforcer l'information des usagers.

Les RU peuvent :

- faire connaître les droits des usagers ;
- expliquer le rôle des RU et de la Commission des Usagers ;
- promouvoir les dispositifs de prévention existants ;
- diffuser des informations fiables et accessibles ;
- participer à la lutte contre la désinformation en santé.

Les échanges ont mis en évidence que de nombreux patients ignorent encore l'existence des RU ou des dispositifs destinés à défendre leurs droits. Les RU ont donc un rôle majeur à jouer dans l'amélioration de cette visibilité.



### **Être à l'écoute des usagers et faire remonter leurs besoins**

La prévention passe également par une meilleure connaissance des attentes et des difficultés rencontrées par les usagers.

Les RU peuvent :

- développer des permanences ;
- organiser des temps d'échange ;
- recueillir les attentes des patients et des aidants ;
- identifier les freins à l'accès à la prévention ;
- porter ces constats dans les instances de démocratie en santé.

La journée a rappelé que les RU sont à la fois des capteurs du terrain et des porte-parole des usagers, capables de faire émerger des besoins parfois invisibles pour les institutions.



### **Participer activement aux démarches de prévention dans les établissements**

Dans les établissements de santé, les RU peuvent contribuer à de nombreuses actions concrètes.

Par exemple :

- participer aux campagnes de dépistage ;
- promouvoir la vaccination ;
- sensibiliser à l'activité physique ;
- soutenir les actions liées à l'alimentation, à l'hygiène ou à la prévention des addictions, etc... ;
- participer à la Semaine de la Sécurité des Patients ou aux Journées Européennes des Droits en Santé.

Les retours d'expériences présentés lors des Assises ont montré que des initiatives simples peuvent avoir un impact important lorsqu'elles sont construites avec les professionnels et adaptées aux besoins du terrain.



### **Développer des partenariats**

Les travaux de la journée ont démontré que les actions les plus efficaces reposent souvent sur une logique partenariale.

Les RU peuvent renforcer leurs liens avec :

- les associations de patients ;
- les professionnels de santé ;
- les CPTS ;
- les collectivités territoriales ;
- la CPAM ;
- les établissements scolaires ;
- les associations de prévention et de promotion de la santé.

La prévention apparaît ainsi comme une responsabilité partagée, nécessitant une mobilisation collective au-delà du seul système de soins.



### **Contribuer aux décisions et aux politiques de santé**

Plusieurs interventions ont rappelé que la prévention ne se limite pas aux actions de terrain.

Les RU peuvent également :

- porter des propositions en CDU ;
- participer aux CTS, à la CRSA ou aux autres instances ;
- contribuer aux diagnostics territoriaux ;
- défendre la prise en compte des besoins des populations ;
- promouvoir une approche plus participative de la santé.

Les échanges ont souligné l'importance de faire vivre la démocratie en santé pour construire des politiques plus proches des réalités vécues par les citoyens.



### **Favoriser la littératie en santé**

Face à la multiplication des sources d'information, les RU ont également un rôle essentiel dans le développement de la littératie en santé.

Concrètement, cela peut consister à :

- aider les usagers à comprendre les messages de santé ;
- reformuler des informations complexes ;
- orienter vers des sources fiables ;
- accompagner les personnes dans leurs choix de santé.

Cette mission apparaît aujourd'hui comme un enjeu majeur pour lutter contre les inégalités de santé et permettre à chacun d'agir sur sa propre santé.

# CONCLUSION

**Mme Esther MUNERELLE**

Coordinatrice régionale de France Assos Santé Grand Est

En clôture de cette journée, il a été rappelé que, malgré l'adage bien connu « *Mieux vaut prévenir que guérir* », notre système de santé demeure encore largement orienté vers le soin curatif. Pourtant, la prévention constitue un enjeu majeur de santé publique et doit être considérée comme un véritable droit pour tous, au même titre que le droit à la santé.

Les échanges de la journée ont mis en évidence que la prévention ne se résume pas à des campagnes d'information. Elle vise à permettre à chacun de préserver sa santé, à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et à renforcer le pouvoir d'agir des citoyens. Pour être pleinement efficace, elle suppose une information accessible, compréhensible et adaptée aux besoins des usagers, ainsi qu'un renforcement de la littératie en santé.

Il a également été souligné que les actions de prévention sont d'autant plus pertinentes lorsqu'elles sont construites avec les usagers et s'appuient sur les ressources existantes dans les territoires : associations, collectivités, CPTS, DAC, CLS et autres partenaires de proximité.

Les Assises ont démontré que les Représentants des Usagers ont un rôle essentiel à jouer dans cette dynamique. Grâce à leur connaissance du terrain, à leur proximité avec les usagers et à leur participation aux instances de démocratie en santé, ils peuvent identifier les besoins, relayer une information fiable, favoriser l'accès aux droits et porter des initiatives concrètes de prévention.



Les témoignages et retours d'expériences présentés tout au long de la journée ont montré que les RU sont déjà des acteurs engagés de la prévention. Les réflexions issues de l'atelier participatif ont, quant à elles, permis d'identifier de nombreuses pistes d'action pour renforcer encore cette contribution.

La journée s'est conclue par une invitation adressée à chaque participant :  
« En tant que RU, qu'est-ce que je vais mettre en place demain pour faire vivre le droit à la prévention auprès des usagers que je représente ? »  
Une question qui résume l'ambition de ces Assises : faire de chaque RU un acteur de la prévention, au service d'une santé plus juste, plus accessible et plus proche des besoins des citoyens.



